

Chapitre 2

2.0 Méthodologie de la recherche sur l'aide alimentaire

Ce chapitre a pour but d'explicitier les choix, les modalités, les opérations et plus généralement le travail d'objectivation des deux démarches de recherche que nous avons réalisées successivement. Une première enquête recourait à un questionnaire-entrevue pour faire l'inventaire des activités d'aide alimentaire dans les deux régions étudiées. Une seconde démarche d'étude consistait à décrire les différents types de lieux d'aide alimentaire dans chacune des régions. Nous passerons en revue les moments de ces démarches de recherche - la construction des données, la description et l'analyse - en considérant les procédures dont certaines sont communes et d'autres sont spécifiques selon les particularités des régions sélectionnées.

2.1 Les moments de la démarche méthodologique

La construction des données¹ consiste en des techniques et des méthodes visant à constituer de l'information à propos d'un objet de recherche. Nous préférons cette expression à celle de « cueillette » des données qui donne l'impression que le chercheur « recueille » de l'information déjà constituée. En fait, quelles que soient les méthodes et les techniques utilisées (recherche archivistique, entrevue, observation), les chercheurs co-construisent le sens des activités sociales lorsqu'ils établissent une relation de communication - médiatisée ou non - avec les personnes qui y sont impliquées. De la même manière, nous préférons la notion d'entrevue ouverte à celle d'entrevue semi-structurée pour des raisons dont nous ferons état plus loin.

Le travail de description a pour but de sélectionner et de confronter l'information en regard de l'objet de recherche alors que l'analyse vise à retracer les régularités sociales dans les contenus d'expérience décrits. Or, la méthodologie qualitative et l'approche de l'étude de cas exigent une démarche interactive entre les matériaux, les données, la description et l'analyse, du fait de la configuration spécifique de la vie sociale. C'est au cours de ces opérations que l'usage des logiciels d'analyse de contenu permet de dépasser les possibilités de la manipulation manuelle des données.

Nous avons utilisé deux logiciels d'analyse de contenu, en plus des logiciels de base que sont les chiffriers électroniques, les bases de données, les logiciels de design graphique, etc. Le premier de ces logiciels est NUD IST 4.0². Il permet de stocker des discours retranscrits et des documents textuels aux fins de segmentation et de codage. Ce travail de classification se fait à l'aide d'une représentation visuelle qui permet au chercheur de

¹ Voir à ce sujet Houle, Gilles; Ramognino, Nicole, éd., *La construction des données*, : Sociologie et Sociétés, vol 25, no 2, automne, 1993.

² (N)on-numerical (U)nstructured (D)ata, (I)ndexing, (S)earching and (T)heorising. Pour plus d'information sur ce logiciel voir le site internet www.qsr.com.au.

vérifier à tout moment les problèmes de cohérence des catégories qu'il construit. Une des principales limites de ce logiciel tient justement au fait que cette représentation visuelle du rapport entre les catégories est trop restrictive puisqu'elle n'illustre les relations que sous une forme hiérarchique. Un logiciel supplémentaire *Nud Ist In Vivo* paru récemment semble permettre de développer des liens logiques plus complexes. Une des équipes de recherche a travaillé avec ce logiciel alors que l'autre a utilisé *Atlas/ti*³. Au cours de la présente recherche, ce dernier logiciel a connu d'importantes mises à jour dans les possibilités de stockage, de segmentation et de classification de documents textuels, visuels et, ce qui nous a intéressé davantage, de matériel sonore. Cette possibilité de traitement d'une information sonore nous a permis de considérer les entrevues dans leur format original, de segmenter les extraits et de les classer suivant une représentation visuelle sous forme de réseaux. Cette représentation permet non seulement de visualiser différents types de relations logiques mais elle offre également la possibilité au chercheur de les définir lui-même. Plusieurs éléments sonores sont difficiles à retranscrire et participent du sens des discours. Le traitement sonore a l'avantage de conserver ces éléments lors de la description.

Notre travail d'analyse assisté par ces logiciels a permis de constituer une base de connaissance, plutôt qu'une base de données, car elle offre la possibilité d'accéder rétroactivement aux matériaux en cours de démarche et de modifier au besoin la construction des données. Cette épreuve empirique de la capacité descriptive des catégories, menant à leurs modifications éventuelles, est au centre du processus de connaissance inhérent à la recherche. Le recours à ces méthodes et ces techniques doit être cependant resitué dans le cadre de la méthodologie générale que nous avons adoptée.

2.1.1 La méthodologie d'étude de cas en sociologie

Les choix, les modalités et l'objectivation des démarches d'enquêtes que nous avons effectuées relèvent d'une conception de la méthodologie de l'étude de cas en sociologie, qui implique une définition opératoire de notre problématique théorique de l'appropriation sociale et de l'enracinement de l'aide alimentaire. Certains travaux récents ont amené des éclaircissements importants à propos du développement d'une méthodologie générale en sociologie (Houle, Gilles; Ramognino, Nicole 1993). Certains d'entre nous ont exposé leur conception des enjeux méthodologiques actuels, notamment ceux entourant l'étude de cas en sociologie (Sabourin, Paul 1993) et l'observation ethnographique (Lacourse, 1995).

La problématique méthodologique que nous développerons a pour base un diagnostic sur l'état de la connaissance dans les sociétés complexes contemporaines. Comme le pose H. Arendt dans *La Crise de la culture*⁴, les propriétés de cet état déterminent les conditions d'exercice de la pensée. Cette auteure a très bien décrit comment la connaissance est faite de différents savoirs sociaux qui se confrontent et s'amalgament pour représenter les nouvelles conditions d'existence de la modernité. En sociologie, l'analyse des récits de vie a montré, par exemple, comment des personnes ayant vécu avant et après la

³ Voir le site internet pour plus d'information www.Atlasti.de

⁴ Voir à ce sujet le chapitre 1 de l'ouvrage Arendt H. *La crise de la culture*. Paris: Folio, 1972.

révolution tranquille, c'est-à-dire ayant expérimenté deux formes d'existence radicalement différentes, en viennent à confronter les catégories de connaissance propres à chacune pour ré-élaborer leur rapport au monde. Ces questionnements peuvent être comparés à ceux marquant la genèse de la sociologie, qui ont mené au développement de catégories générales de connaissance à même de rendre compte d'expériences sociales différenciées (Houle, Gilles 1979).

C'est ainsi que nous en venons à considérer la connaissance et l'expérience non pas uniquement comme des contenus que l'on pourrait indifféremment classer et exposer en série, mais comme des contenus dont la mise en forme résulte d'une **organisation sociale**. Nous rejoignons ainsi la conception actuelle de la mémoire, laquelle n'est plus envisagée comme un simple réceptacle de l'expérience, puisqu'on conçoit le souvenir en tant qu'unité d'expérience et de raisonnement. Autrement dit, loin d'être une image fixe, le souvenir résulte d'un processus de constante ré-élaboration. C'est ce qu'anticipaient les travaux remarquables d'Halbwachs et de F. Bartelet sur la mémoire sociale⁵, qui ont montré que l'activité de mémoire était relative aux relations sociales que nous entretenons avec différents groupes au cours de notre vie (Sabourin, Paul 1997). Ainsi conçue, la connaissance contemporaine est localisée à l'échelle individuelle et collective dans la mesure où celle-ci garde les traces d'un développement socio-historique. D'un point de synchronique, cette connaissance est élaborée à travers des notions collectives résultant des interactions sociales. On méconnaît souvent cette constitution sociale de la connaissance dès que l'on pose les yeux sur un document et qu'on lui trouve immédiatement un sens. Il suffit de faire l'exercice que nous propose Maurice Halbwachs afin de redécouvrir la constitution sociale de l'activité de lecture. Il est par exemple difficile de comprendre le sens d'un texte que nous avons écrit dans notre enfance. Cette difficulté s'explique par les dispositions sociales que nous avons aujourd'hui par rapport à celles que nous avons à cette période. Ces dispositions de lecture et d'écriture renvoient à la transformation de nos groupes sociaux d'appartenance ainsi qu'à la relation que nous entretenons avec ces groupes anciens et nouveaux. On comprend alors comment des souvenirs, et les raisonnements qui leur sont associés, sont conservés tout en se modifiant, alors que d'autres sont complètement oblitérés.

Si dans l'activité de lecture, les catégories du présent interviennent, il en va de même pour les chercheurs lorsqu'ils veulent décrire une expérience sociale à partir de documents dont ils ne sont pas obligatoirement les producteurs. En fait, les catégories du chercheur sont parties prenantes de sa lecture des catégories constitutives de l'activité sociale étudiée. Cette expérience brièvement évoquée nous amène donc à poser le travail de description du chercheur comme un processus de co-construction du sens. À la différence de la co-construction qui est présente de manière implicite dans l'expérience de tout être social, celle qui caractérise le travail du chercheur se doit d'être explicite. La reconnaissance de ce processus, autant que la nécessité de son explicitation, modifient

⁵ L'article de vulgarisation suivant expose bien la problématique de la recherche actuelle sur la mémoire sociale Billig, M., Edwards, Derek, "La construction sociale de la mémoire" in *La Recherche*, no.267, Août 1994, p. 742-745. Pour des ouvrages plus fondamentaux voir Halbwachs M. *La mémoire collective*. Paris: PUF, 1925, Halbwachs M. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, (1925) 1952.

considérablement une conception répandue de l'objectivité en sciences sociales. C'est pourquoi nous préférons utiliser le terme d'objectivation à celui d'objectivité, comme il sera discuté plus loin.

Ce qui peut sembler un détour par la sociologie de la connaissance n'en est pas un si l'on considère que la sociologie consiste en la production d'une connaissance spécifique élaborée à partir de formes de connaissance diverses. Dans ces conditions, les règles méthodologiques guidant le travail sociologique ont pour but d'en expliciter les choix, les modalités et les opérations. Ces acquis de la sociologie de la connaissance nous permettent d'appréhender, au plan relationnel, la connaissance sociale dont on procèdera pour reconstruire notre objet de recherche, soit **les usages sociaux et les modes de distribution de l'aide alimentaire.**

La méthodologie de l'étude de cas nous apparaît compatible à ces propriétés de la connaissance et de l'expérience, dans la mesure où elle conçoit que la vie sociale se donne à voir comme contextualisée. Dans cette perspective, ce n'est que progressivement, en tenant compte du contexte, que peut être construit l'objet de la recherche (Yin, Robert K. 1986). Un maître de l'étude de cas, William Foote Whyte, propose une « orienting theory » pour cheminer dans la nécessaire expérimentation qu'exige cette méthodologie⁶. En effet, si la vie sociale est contextualisée, la connaissance de cette vie sociale l'est tout autant. Cette construction sociale de l'information disponible ou de celle qui est produite par le chercheur pose l'importance de procéder à partir de différentes sources d'informations que nous devons confronter les unes aux autres afin d'en saisir le sens et la pertinence sociologique.

En fait, nous devons remettre en question les conceptions généralement établies de la notion classique d'objectivité en sciences sociales, de la valeur de généralité de l'étude d'un ou de plusieurs cas et de la conception de la représentativité sociologique. Nous allons aborder ces questions pour faciliter la lisibilité de ce rapport.

Pour nous, il n'y a pas d'objectivité possible au sens des sciences classiques si on la définit par l'extériorité de l'observateur en regard de ce qu'il observe. Cette conception de l'objectivité est remise en cause par le constat que le chercheur ne peut prétendre transcender la vie sociale et en même temps s'évertuer à démontrer que tout, jusque dans les pensées les plus intimes des individus, est construit socialement. Dans la mesure où la connaissance savante est élaborée à partir de la connaissance première, il faut que le chercheur rende compte du passage de cette connaissance locale, dont il participe, à une connaissance générale. Les travaux en sciences sociales demeurent problématiques puisqu'ils sont composés pour une grande part d'inférences locales (Gardin, Jean-Claude 1991) voire même localisées socialement (Sabourin, Paul 1993).

Suivant ces considérations, le terme d'objectivité peut alors être redéfini comme visant l'objectivation des conditions et des règles présidant à la construction d'un objet de recherche. Il s'agit ici, à la différence du sens commun, d'explicitement la construction d'un point de vue afin de le définir socialement, d'en saisir la généralité tout autant que les

⁶ Whyte, William Foote, *Learning From The Field. A Guide from Experience*, Beverly Hills: Sage, 1984.

limites qui le caractérisent. Dans cette perspective, toute connaissance est fondée et relative à la mise en forme de l'expérience. Cette mise en forme est constituée socialement. L'analyse de la constitution sociale de la connaissance est donc la clé par laquelle il est possible d'élaborer une réciprocité des perspectives entre les différents points de vue qui se manifestent dans l'information à propos d'une activité sociale.

Cette réciprocité des perspectives doit donc rendre compte de la morphologie sociale des pratiques et de la connaissance. De même que nous avons posé l'importance d'introduire le chercheur dans la localisation des formes de connaissance, on doit maintenant situer le statut d'une étude de cas en regard de la vie sociale. Puisque la vie sociale ne se donne à observer que dans des configurations sociales spécifiques, comment construire des propositions un tant soit peu générales en recourant à l'étude de cas? Un cas (personne, groupe, activité sociale) peut-il être expressif du social?

Nous recourons à une analogie de physique optique, l'hologramme, afin d'illustrer comment un cas renseigne sur l'ensemble de la vie sociale. Le terme hologramme signifie « image totale ». Supposons que nous avons un hologramme qui représente une figure, par exemple un oiseau. Il est possible d'en découper n'importe quelle section et si nous regardons ce morceau dans un angle adéquat, nous observerons la figure totale selon l'endroit où l'on a découpé le morceau : l'oiseau vu de face ou de côté, par exemple. Nous observerons donc des facettes différentes de la figure mais aussi avec plus ou moins d'intensité selon la dimension et la position du morceau prélevé. Le morceau présente certaines ressemblances avec la construction des données par entrevue, par observation ou par la compilation d'informations produites dans l'activité sociale. Les modalités d'observation de la figure – la dimension minimale requise du morceau, sa position dans l'hologramme, l'orientation du regard posé sur le morceau – correspondent aux règles de la démarche méthodologique : la densité de l'expérience sociale de la personne interviewée ou observée, sa localisation sociale, les catégories de connaissance du chercheur qui interviennent dans le découpage de la dimension sociale de cette expérience. Si dans l'hologramme, chacun des morceaux présentent de l'information sur l'ensemble et sur chacune de ses parties, dans la recherche sociologique l'expérience d'une personne nous renseigne sur celle des autres qui participent à la même activité sociale. Ce phénomène s'explique, dans l'exemple de l'hologramme, par le fait que toutes ses composantes sont produites par la rencontre de faisceaux optiques, alors que dans la vie sociale, toute la connaissance individuelle et collective est produite à travers l'interaction de processus sociaux. D'où la nécessité d'adopter un point de vue relationnel sur le social (Racine, 1997***).

Ainsi, lorsque nous aborderons diverses traces du social (ce qui est perceptible), nous les observerons sous l'angle des relations sociales dont elles sont expressives⁷. Compte tenu de ce qui précède, on comprend que la question de la représentativité sociologique s'en trouve reformulée. Faut-il 1, 5, 20, 100 morceaux de l'hologramme pour avoir une

⁷ Comme l'a démontré Maurice Halbwachs ce ne sont pas les traces qui sont directement expressives de la vie sociale comme dans le cas des fossiles incrustés dans une pierre, traces de la morphologie de l'être vivant, mais le rapport entre traces dans le domaine des sciences sociales : ce ne sont pas les pierres de la cité qui fournissent les traces des activités sociales mais leurs rapports formant l'aménagement d'un lieu social.

information complète sur la figure? Ce n'est pas tant le nombre de morceaux que leur qualité qui importe : ceux qui, par leur localisation et leur dimension, permettent de décrire l'aspect qui nous intéresse de la figure. En sociologie, c'est le cumul d'expériences différenciées qui nous renseignent sur la dimension sociale, plutôt que l'addition aléatoire d'expériences individuelles.

Lors de l'évaluation de ce projet de recherche, on nous a demandé de préciser au préalable combien de personnes nous allions interviewer, combien de lieux nous allions visiter ainsi que le nombre d'activités d'aide alimentaire nous allions étudier? On comprend maintenant que ces questions ne pouvaient être solutionnées qu'au cours même du travail de terrain. En fait, répondre à ces questions n'a pas de sens *a priori* si ce n'est d'énoncer notre capacité maximale de traitement de l'information. Dans l'approche méthodologique de l'étude de cas, la mise en lumière de la construction sociale de l'information et de la configuration sociale des activités d'aide alimentaire nous a permis de déterminer progressivement un échantillonnage qualitatif des cas étudiés et d'orienter nos recherches sur cette base.

Pour établir un échantillonnage qualitatif, nous n'avons pas retenu le critère de la saturation souvent avancé en méthodologie qualitative. Comment, en effet, déterminer que la saturation n'est pas due à l'inadéquation de notre point de vue face à un autre point de vue socialement très différencié? Voire aux limites mêmes de nos catégories de connaissance et d'action dans notre parcours des lieux sociaux?

Pour illustrer cette situation, nous prendrons un exemple en science de l'hydrographie : combien de gouttes doit-on sélectionner aléatoirement dans un fleuve pour atteindre une représentativité du fleuve et établir son niveau de pollution? D'entrée de jeu, on voit à quel point cette question n'a pas de sens. En hydrographie, l'échantillon qualitatif se détermine à partir de la connaissance du mouvement hydrographique des masses d'eau (Testart, Alain 1991). Dans notre cas, c'est la connaissance sociographique mobilisée pour reconstruire l'enracinement social des activités étudiées qui permet d'établir les modalités de l'échantillonnage qualitatif.

Dans un autre ordre d'idées, comme la connaissance est à la mesure du social, le développement d'une démarche de connaissance doit correspondre aux caractéristiques de la configuration empirique singulière de l'objet de la recherche. Chaque démarche d'étude de cas doit donc traduire la spécificité des milieux étudiés. En ce sens, elles ne sauraient être parfaitement homogènes puisque chacune vise à décrire la configuration propre au milieu. Par ailleurs, la démarche de connaissance doit mettre en œuvre des règles générales qui permettent d'établir une réciprocité des perspectives à propos des processus sociaux qui s'observent dans une configuration singulière du social (et sont au fondement du travail de comparaison).

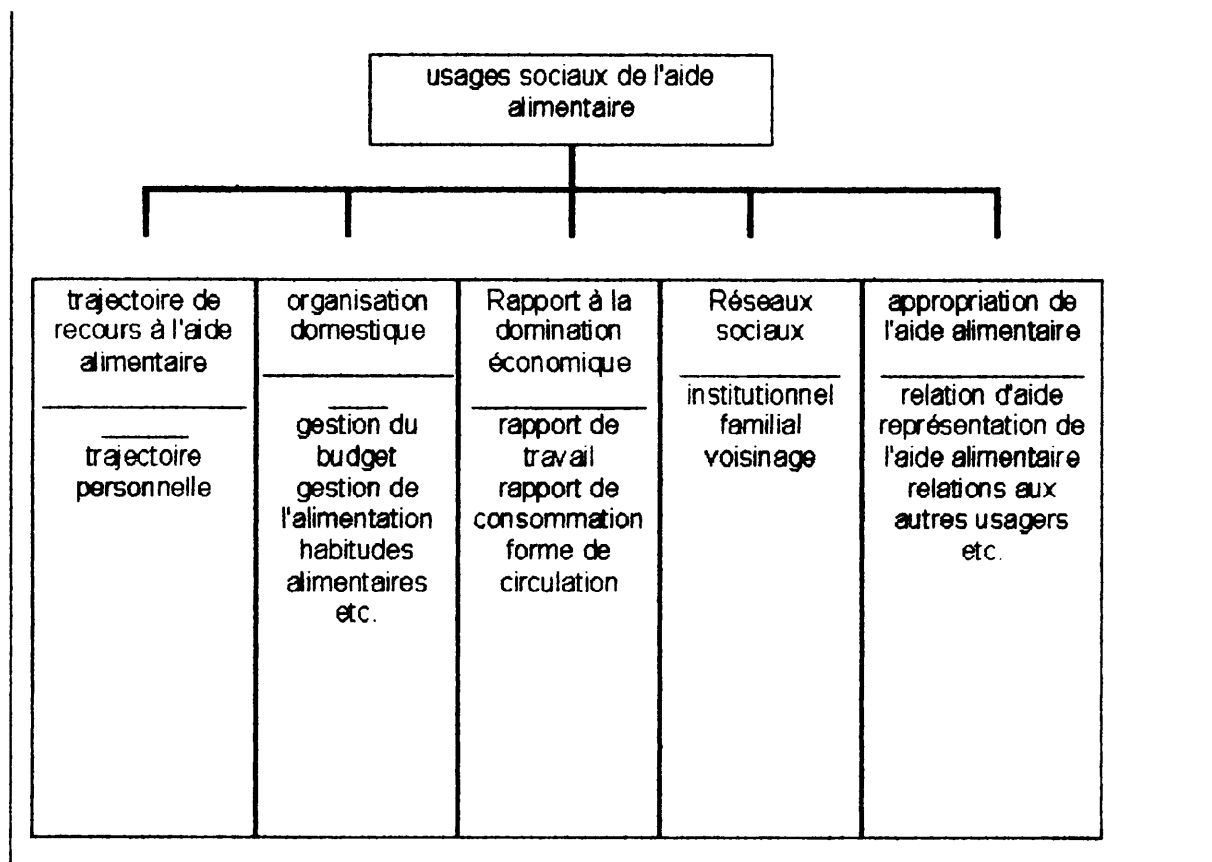
Cet exposé a tracé les principales propositions de notre approche méthodologique. Un des pierres angulaires de cette approche réside dans la définition opératoire de l'appropriation sociale de l'aide alimentaire, que nous aborderons avant de préciser les modalités concrètes de notre recherche.

2.1.2 Définition opératoire de l'appropriation sociale de l'aide alimentaire

La définition opératoire vise à indiquer où et comment nous allons reconstruire les activités d'aide alimentaire. En répondant à cette question, nous désignerons les différentes dimensions de l'activité alimentaire qui sont visées par la construction des données.

Pour rendre opératoire le concept d'appropriation sociale, il nous faut identifier et décrire les pratiques des usagers : leurs types d'utilisation de l'aide alimentaire, la genèse de la demande, la redistribution des aliments obtenus. Autrement dit, il nous faut dresser un « portrait » des types de relations sociales et des réseaux sociaux qui se développent à travers l'aide alimentaire. Voici un schéma de ces grandes dimensions de l'aide alimentaire :

Schéma no. 1 : Dimensions opératoires des usages sociaux et des modes de distribution de l'aide alimentaire.



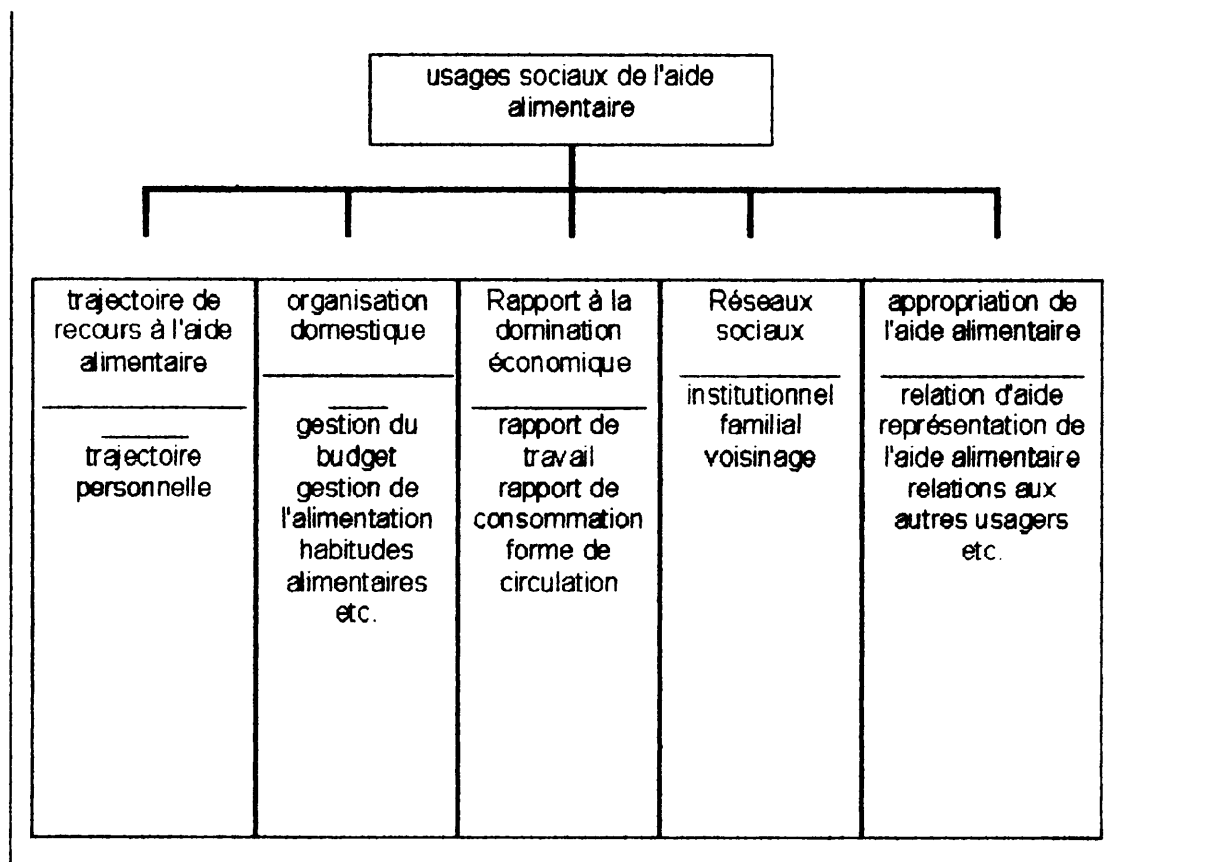
La description de l'appropriation de l'aide alimentaire a été faite sur la base des études de cas réalisées au cours de la seconde enquête (1997-1998). Les grandes dimensions de

2.1.2 Définition opératoire de l'appropriation sociale de l'aide alimentaire

La définition opératoire vise à indiquer où et comment nous allons reconstruire les activités d'aide alimentaire. En répondant à cette question, nous désignerons les différentes dimensions de l'activité alimentaire qui sont visées par la construction des données.

Pour rendre opératoire le concept d'appropriation sociale, il nous faut identifier et décrire les pratiques des usagers : leurs types d'utilisation de l'aide alimentaire, la genèse de la demande, la redistribution des aliments obtenus. Autrement dit, il nous faut dresser un « portrait » des types de relations sociales et des réseaux sociaux qui se développent à travers l'aide alimentaire. Voici un schéma de ces grandes dimensions de l'aide alimentaire :

Schéma no. 1 : Dimensions opératoires des usages sociaux et des modes de distribution de l'aide alimentaire.



La description de l'appropriation de l'aide alimentaire a été faite sur la base des études de cas réalisées au cours de la seconde enquête (1997-1998). Les grandes dimensions de

l'usage social de l'aide alimentaire qui nous ont permis de saisir l'appropriation de cette aide sont les suivantes :

Il aura fallu examiner la démarche de recours à l'aide alimentaire qui recoupe en partie la trajectoire personnelle des usagers.

Il faut situer l'alimentation et l'aide alimentaire dans un ensemble qui soit à la mesure de la vie des usagers, soit celui de leur organisation domestique;

l'établissement de priorités, la gestion du budget, les habiletés culinaires, les habitudes alimentaires, aussi bien que la gestion de l'aide alimentaire reçue sont autant d'informations qui nous ont permis d'étoffer notre compréhension de l'organisation domestique.

Le rapport au marché du travail et le rapport à la consommation des biens sociaux, telles les denrées alimentaires, constituent des aspects qui nous permettent de saisir le rapport de domination économique dans lequel se situe la circulation des biens alimentaires.

Les réseaux sociaux relèvent de la morphologie des relations sociales qui s'établissent au cours des différents développements possibles de la relation aux services d'aide alimentaire. Les usagers peuvent en venir à développer un nouveau réseau social ou à étendre leur réseau existant par le biais d'une participation aux activités du service d'aide alimentaire, d'une implication dans le milieu social, etc.

Enfin, l'appropriation de l'aide alimentaire vise à saisir le cumul dans l'ordre de la connaissance et des pratiques sociales faites par les usagers de l'aide.

Nous avons mentionné que l'appropriation sociale des activités d'aide alimentaire supposait la reconstruction de l'enracinement social : cela signifie qu'il faut **établir les liens entre les formes d'usage de la distribution alimentaire dans la trajectoire de vie des personnes, les formes de distribution mises de l'avant par les organismes et la nature des milieux sociaux (présence d'autres activités sociales, milieu endogène ou exogène, développement d'organismes sociaux).**

2.1.3 La mise au jour de l'enracinement social de l'aide alimentaire

Notre enquête de la première année consistait à dresser un inventaire des activités d'aide alimentaire dans les régions étudiées. Cette enquête visait à réunir des informations devant nous permettre la saisie des formes de distribution mises de l'avant par les organismes et de qualifier la nature de leur inscription dans des milieux sociaux.

2.2 Démarche d'enquête par questionnaire

Compte tenu du caractère limité de leurs ressources, les banques alimentaires et, de manière générale, les organismes d'aide alimentaire disposent de peu d'informations sur la portée de leurs activités. C'est ainsi qu'en collaboration avec les banques alimentaires régionales, nous avons mis sur pied une opération d'inventaire des formes d'aide alimentaire dans leur région. Comme point de départ, nous avons utilisé les listes que les banques alimentaires avaient dressé des organismes qui recouraient à leurs services. Ces

listes nous permettaient d'établir la population des organismes à visiter, bien que leur examen a révélé qu'elles contenaient parfois des organismes qui n'étaient plus en relation avec la banque alimentaire ou qui l'étaient de manière occasionnelle. Comme les organismes communautaires en région n'ont que très peu d'employés stables - il arrive même que toutes les personnes travaillant à l'aide alimentaire soient des bénévoles – il est difficile dans ces conditions de retracer le développement des formes de distribution adoptées. Quoi qu'il en soit, les informations qui ont été recueillies nous ont renseigné sur les divers types d'aide alimentaire pratiqués dans chacune des régions étudiées.

En nous inspirant des questionnaires utilisés dans des recherches antérieures qui visaient à faire l'inventaire des activités d'aide alimentaire à Montréal et à Québec, nous avons élaboré un questionnaire d'enquête. Ce questionnaire est en annexe (ANNEXE I) et ses grandes dimensions peuvent être schématisées de la façon suivante :

Tableau no 1 : Dimensions du questionnaire d'informations au sujet des organismes bénéficiaires

	RÉGION A	RÉGION B
IDENTIFICATION (lieu de l'organisme, date de création, charte, statut légal, conseil d'administration, provenance, occupation et lieu de travail des membres)	X	X
ACTIVITÉS (activité principale, document d'informations, services offerts, services alimentaires, moment de création de services alimentaires)	X	X
EMPLOYÉ(E)S (nb temps plein, nb temps partiel, nb programmes d'employabilité, types de programmes, nb bénévoles, nb bénévoles bénéficiaires, nb bénévoles usagers des services alimentaires)	X	X
SERVICES ET FONCTIONNEMENT (périodes de fermeture, types et fréquence des services alimentaires, volume de demandes d'aide alimentaire reçues et changements dernière année, nb repas servis ; services d'hébergement, de dépannage et de désintoxication : nb places, taux d'occupation, nb repas servis, nb personnes servies, durée de séjour ; recueil d'informations sur les bénéficiaires, nb ménages recevant colis de nourriture, nb d'adultes, caractéristiques des ménages bénéficiaires)	X	X
CLIENTÈLES (clientèle cible, causes de la situation de la clientèle, causes de la pauvreté; référence de clientèle, composition de la clientèle : catégories de personnes et groupes d'âge, sexe; caractéristiques de la fréquentation ; territoire desservi, CLSC du territoire; accessibilité aux services, moyens de contrôle de l'accessibilité, recueil d'informations sur les usager(ère)s, utilisation de l'aide	X	X

alimentaire en regard de la mission de l'organisme)		
BESOINS DES ORGANISMES (produits, % denrées en provenance des Moissons, surplus, périodes de besoins, difficultés rencontrées afin de desservir usager(ère)s, moyens de connaissance des besoins des usager(ère)s et personnes en difficulté, suggestions)	X	X
NOUVEAUX SERVICES (besoins nouveaux services et types)	X	X
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES ORGANISMES (Numéro auprès des Moissons, nom, adresse et no. téléphone; personne(s) responsable(s) et no. téléphone; détenteur(s) de la carte et no. téléphone; budget, sources de financement)	X	X
INFORMATIONS TECHNIQUES (local permanent, congélateur, moyens de transport, marchandises en vrac)	X	-
IDENTIFICATION DES PERSONNES INTERVIEWÉES (Nom, occupation dans l'organisme à titre professionnel et à titre bénévole, ancienneté dans l'organisme, niveau de scolarité)	X	X
MÉMO (informations supplémentaires)	X	X

Dans une des régions, nous avons ajouté des questions relatives à la gestion des denrées alimentaires, que l'on peut lire sous la rubrique « informations techniques ». Cet ajout avait pour but de reprendre une enquête déjà amorcée par une banque alimentaire de cette région mais dont le taux de réponse avait été très faible, comme c'est souvent le cas des enquêtes postales. L'administration du questionnaire s'est déroulée sur les lieux de l'organisme lors d'une rencontre entre un ou deux chercheurs et les responsables. Dans une des régions, nous avons enregistré les entrevues afin de ménager la possibilité d'analyser les fondements et des limites de l'entrevue-questionnaire.

Les résultats de cette enquête sont exposés au chapitre trois. Pour nous, cette enquête-questionnaire avait une vocation exploratoire. L'analyse des caractéristiques exposées par les responsables de leurs activités d'aide alimentaire, leurs points de vue sur les clientèles fréquentant leurs organismes et leur explicitation des règles de distribution sont autant d'éléments qui ont permis de repérer d'importantes différenciations sociales dans la manière de concevoir et de pratiquer l'aide alimentaire. Le cumul de ces distinctions nous

ont mis sur la piste d'un clivage social entre les organismes. Pour n'en donner qu'un exemple, dans une des régions, un organisme dispense gratuitement son aide alimentaire alors que tous les autres exigent une contribution. Or le responsable de cet organisme affiche une vision de la pauvreté qui diffère de beaucoup de celles qui caractérisent les autres organismes. Il apparaît également que la manière dont l'organisme est inscrit dans le milieu social qu'il dessert est une autre manifestation de ce clivage.

L'enquête de la deuxième année devait nous montrer que ces caractéristiques de l'aide alimentaire n'étaient pas issues de génération spontanée. Pour en revenir à l'exemple que nous venons d'invoquer, nous avons appris que le responsable rencontré avait été formé par une organisation importante située dans une autre localité et qui a essaimé des organismes d'aide alimentaire dans d'autres villes de la région. De ces organismes, un seul était en relation avec la banque alimentaire des Moissons et ce depuis très récemment, les autres formant un circuit complètement autonome d'approvisionnement et de distribution.

Si on fait l'hypothèse que cette différenciation sociale entre différents organismes est significative, elle devrait traduire à son tour une différenciation des milieux et des espaces de pauvreté dans cette région. Cette hypothèse a des conséquences sur les critères d'échantillonnage. Voici comment se sont développés ces critères, qui à terme relèvent tous d'une lecture de l'aide alimentaire en tant qu'espace social.

De l'enquête précédente, des informations allaient guider le choix les critères. Une première constatation renvoie aux formes d'aide alimentaire les plus répandues : soupe populaire, distribution de sacs de provision, cuisine collective. Il nous fallait donc visiter des organismes qui nous permettraient d'étudier ces trois types d'aide. Un second constat résidait dans le fait que, si le volume d'aide alimentaire avait atteint un plafonnement dans certaines localités, dans d'autres au contraire on assistait à une croissance importante. La comparaison de ces localités a précisé les caractéristiques de ces dernières : elles consistaient en des petites ou moyennes localités éloignées de centres urbains importants. La consultation de travaux historiques et sociographiques nous a amené à constater l'existence d'états d'urbanisation intermédiaires. De plus, le développement de l'aide alimentaire suivait une désindustrialisation de la région. En regard de ces constatations, nous avons sélectionné des cas correspondant à trois types d'état d'urbanisation : la petite ville qui se caractérise par une vie villageoise; la ville de taille moyenne où on assiste au développement des banlieues; les centres urbains similaires à Montréal et Québec par leur importance pour le développement régional.

Pour établir la description de ces différenciations sociales à l'échelle des régions, des lieux, des espaces de pauvreté, nous avons consulté des sources secondaires : les statistiques des recensements de 1991 et 1996 de Statistiques Canada (secteurs de recensement et secteurs de dénombrement); les publications historiques savantes et populaires; la documentation des organismes d'aide alimentaire; les cartes géographiques des régions et des villes étudiées. En utilisant le logiciel Atlas/Ti, nous avons intégré dans une même base de connaissance des extraits ou des documents dans leur totalité. Dans un premier moment, en nous aidant des cartes géographiques, nous avons créé des liens

hypertextes pour organiser ces documents du point de vue de leur localisation sociale (un lieu, un espace-temps de pauvreté, etc.). En nous référant à cette logique des lieux sociaux, nous avons développé une classification des contenus d'entrevue et d'observation.

Cette procédure nous a permis de décrire des traces compatibles à l'identification des clivages sociaux formulés à titre d'hypothèse dans chacune des régions. Ce n'est qu'au terme de l'analyse que la relation sociale d'aide alimentaire trouvera ou non sa confirmation comme fait social.

2.3 L'enquête de la deuxième année : les études de cas d'espaces-temps de la pauvreté.

Notre travail de terrain s'est amorcé par une phase d'observation participante complétée par la réalisation d'entrevues auprès d'informateurs. Ces derniers ont été retenus en fonction de la durée et de la multiplicité de leurs expériences dans le milieu des organismes communautaires ou de l'aide alimentaire. Ces personnes nous ont parlé de l'histoire de leur milieu et des populations, des différences spatiales et historiques dans le développement de leur ville, des événements marquants des scènes municipale et communautaire, etc. Les informations que permet l'observation participante sont à la mesure des particularités de cette technique. Nous allons les exposer brièvement pour ensuite préciser ses modalités dans le cadre de notre recherche.

2.3.1 Les observations participantes

Au début du siècle, Malinowski imposait le travail de terrain comme principe méthodologique en anthropologie. Jusqu'alors, les analyses avaient souvent été élaborées à partir d'informations tirées de récits de voyageurs ou de missionnaires. Avec *Argonauts of the Western Pacific*⁸, l'observation directe des groupes dont on présentait la culture devenait un standard incontournable de l'approche anthropologique. Malinowski appliquait alors les règles de l'observation scientifique en vigueur à cette période et la question de l'objectivité, pour centrale qu'elle était, se réduisait à celle de la distance entre l'objet et le sujet, le premier des termes correspondant aux personnes observées et le second au chercheur. Depuis, l'importance de la relation observateur et observé a fait l'objet de bien des discussions⁹.

Si la découverte se veut d'abord celle de l'autre, elle implique nécessairement le regard que ce-dernier porte sur les comportements, les motivations, les intérêts de recherche de

⁸ Malinowski, B., *Argonauts of the Western Pacific*, London: G. Routledge, 1922.

⁹ L'oeuvre de Devereux reste aujourd'hui encore une réflexion méthodologique importante sur les questions d'objectivité et de construction des données dans les sciences sociales (Devereux, 1952). Clifford Geertz a pour sa part initié en anthropologie une réflexion sur le statut de la connaissance anthropologique (1983). Nous ne retracerons pas ici les différents développements sur cette question qui fait rage depuis la publication de J.Clifford et G.E. Marcus *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography* qui font de l'interprétation l'enjeu principal de la démarche anthropologique tout en accordant un statut secondaire à l'observation.

l'ethnographe - pour ne nommer que ceux-là. Ainsi, l'observation et le travail ethnographique consiste autant à voir qu'à être vu puisqu'ils se réalisent à travers un ensemble d'interactions sociales.

Cet échange de regard pose de nouveau la question du sujet. Lévi-Strauss identifiait la situation particulière des sciences sociales au double statut de son objet d'étude puisque les êtres humains sont tout à la fois sujet et objet (Levi-Strauss, Claude 1950):XXVII). Il faudrait encore ajouter que l'observation, plus encore celle ethnographique, n'existe que dans la mesure où elle est une rencontre de sujets. Cette condition, Favret-Saada l'énonce et la discute avec brio dans son travail sur la sorcellerie dans le Bocage. L'ethnographe y découvre qu'il est impossible d'appliquer les stratégies habituelles de l'observation participante. Cette impossibilité serait une conséquence de la particularité de l'objet d'étude. En effet le système de sorcellerie ne permettrait aucune position d'observateur extérieur et la prise de parole est nécessairement dans l'ordre de la bataille magique (Favret-Saada, Jeanne 1977): 42-50). Afin de poursuivre ses interrogations, l'ethnographe n'a d'autre choix que d'accepter un statut de sujet qui, au même titre que les autres, se retrouve aux prises avec les sorts. À quelle objectivité peut donc prétendre une telle démarche de recherche? Selon l'auteur, l'ethnographie classique n'aurait d'autre réponse que l'oblitération de l'ethnographe-sujet assortie d'une transformation de l'« indigène » en sujet indéfini. Les conditions de son terrain l'amènent donc à remettre en cause cette procédure et à re-personnaliser aussi bien l'observateur que l'observé (Favret-Saada, Jeanne 1977): 51-57).

Reprenons donc la question où l'a laissée l'auteur. Posons d'abord que, quel que soit le terrain, l'observation ne peut être réalisée qu'à travers la rencontre des sujets. Il faut alors considérer les sujets en présence dans leur inter-relation. L'appréhension de la réalité d'un autre groupe doit donc être définie en tant que processus conscient et volontaire de socialisation et en cela, l'entreprise ethnographique se particularise face aux autres démarches disciplinaires. En effet, la connaissance ethnographique n'est rendue possible qu'à travers l'expérience de l'altérité.

L'ouvrage de Georges et Jones (Georges, A.; Jones, M. 1980) :1980) met bien en relief l'importance primordiale de l'expérience dans la production du savoir anthropologique. À partir d'une substantielle revue de journaux de terrain, des monographies classiques mais aussi de celles qui ont renouvelé le genre, les deux auteurs proposent une description analytique de la démarche ethnographique. Constatant la tendance à mettre l'emphase sur l'aspect technique de la construction des informations et sur leur interprétation, ils choisissent plutôt une approche où les facteurs humains sont placés au cœur de la compréhension du terrain. Dès lors, ils parleront plutôt d'expérience que de travail de terrain afin de mettre de l'avant leur conception des particularités de l'approche ethnographique. Ce qui importe d'abord et avant tout, ce sont les relations personnelles qui se nouent entre l'observateur et l'observé et qui rendent possible ce genre d'expérience. Par delà les différences et les ressemblances qui unissent ou qui au contraire

éloignent l'observateur et l'observé, c'est leur commune appartenance à l'espèce humaine qui en fait un mode valable d'apprentissage mutuel¹.

On se réfère souvent à l'apprentissage mutuel qui caractérise la relation observateur/observé comme une relation intersubjective. Le terme d'intersubjectivité désigne le processus par lequel les sujets établissent un espace commun qui rendra possible cet apprentissage. On postule donc que la réalité de l'un diffère de celle de l'autre, et que cette différence pour devenir un objet de connaissance implique une socialisation mutuelle et librement consentie. Cet espace d'apprentissage se construit bien sûr à travers les relations interpersonnelles, mais il s'élabore tout autant à travers la dynamique sociale caractéristique du groupe car la relation observateur/observé et l'espace d'apprentissage qui la caractérise n'échappent pas au système de positionnement en vigueur dans le contexte social au sein duquel elle se développe (Favret-Saada, Jeanne 1977).

Considérant l'objet de notre étude, il nous a semblé primordial d'adopter une démarche d'observation participante pour, ensuite seulement, réaliser les entrevues auprès des usagers. Dans une première région, deux chercheurs ont accompagné toutes les activités du service alimentaire, de l'approvisionnement au service des repas aux usagers, en passant par la préparation des repas et le nettoyage du local à la fin de l'heure de service. À quelques reprises, un troisième chercheur s'est joint anonymement aux dîneurs afin d'observer le déroulement de l'attente du service dans les couloirs de l'organisme. Cette expérience d'observation s'est déroulée sur une période de dix semaines¹⁰ et elle a été suivie par la réalisation des entrevues. Dans une autre localité, l'observation s'est déroulée sur une période de deux semaines. Selon la forme d'aide alimentaire, nous accompagnions le déroulement des activités. C'est ainsi que nous avons cuisiné avec les membres d'une cuisine collective. Nous avons également accompagné le déroulement de la distribution de colis. Enfin, dans la dernière des localités visitées, l'observation s'est déroulée sur dix jours et nous avons essentiellement participé à une partie des activités se déroulant dans les trois tablées ainsi qu'à la préparation de la distribution de colis, sans en observer directement le déroulement.

Dans la région de l'Estrie, les observations ont débuté d'abord dans deux petites municipalités situées à 50 kilomètres de Sherbrooke. Dans un cas, le travail d'observation a d'abord été réalisé dans une soupe populaire où nous nous sommes intégrés à l'équipe de bénévoles pendant une période d'environ huit semaines. Petit à petit ces premiers contacts ont permis d'entrer directement en relation avec les usagers, nous leur proposons alors une entrevue. Dans la deuxième municipalité, où il n'y avait pas de soupe populaire, nous avons approché l'organisme d'aide alimentaire le plus important : la cuisine collective après avoir fait une série d'observations des espaces publics fréquentés par les usagers (bars, bureau de poste, rue principale). Sur une période de deux mois, des observations ont été réalisées avec des groupes de cuisines. Malgré

¹⁰ D'autres parutions mettent l'accent sur d'autres éléments de l'expérience de terrain. On tente d'en mettre en évidence les particularités dues au contexte social mais aussi celle impartie par la catégorie sociale d'appartenance de l'anthropologue (Golde, P. (ed), 1986; Jackson, A (ed), 1987; *EspacesTemps* (1991).

¹¹ Pendant huit semaines à raison de quatre jours/semaine et deux semaines selon les horaires d'entrevue.

cette insertion dans le milieu, c'est surtout à l'aide de la responsable de l'organisme que des usagers ont été identifiés pour participer aux entrevues. En fait, la méthodologie de l'observation participante ne peut s'appliquer de la même manière dans le cas de l'étude d'une cuisine collective puisqu'on y retrouve une régularité des rencontres beaucoup moins fréquente. Pour parvenir à y développer les liens sociaux nécessaires à l'étude, il aurait fallu participer aux groupes pendant plusieurs mois avant de commencer les entrevues. À Sherbrooke plusieurs lieux de distribution alimentaire ont été observés sur une période de six mois : deux comptoirs de distribution de colis et deux soupes populaires. Dans le cas des soupes populaires, nous avons choisi après avoir discuté avec les responsables des organismes, de ne pas nous intégrer à l'équipe des bénévoles et de plutôt aller dîner avec les usagers. Nous avons remarqué que «ce point de vue» d'observation se distinguait de celui que nous avons eu auparavant, puisqu'il nous permettait d'entrer plus rapidement en contact avec les usagers sans avoir une médiation aussi importante des bénévoles et des responsables des organismes. Nous nous présentions alors comme une équipe de recherche de l'Université et notre rôle a été moins souvent associé à celui des intervenants. Cette stratégie nous a d'ailleurs permis de faire des observations dans une soupe populaire ayant très peu de ressources pour ses activités où l'intégration des chercheurs comme bénévole s'avérait impossible puisqu'il n'y avait tout simplement pas de bénévole participant aux activités de cet organisme. Finalement, les membres de l'équipe ont assisté à au moins trois soupers communautaires qui avaient été organisés pendant la période des fêtes. Ces observations ont permis d'entrer en contact avec les usagers et d'identifier des personnes pour les entrevues.

L'ensemble de ces activités ne nous a pas seulement renseignés sur l'ampleur des efforts qui sont nécessaires à l'opération d'une soupe populaire, il nous a aussi permis de nous familiariser avec les particularités du milieu, la dynamique des rapports qui s'établissent au sein de l'organisme entre les usagers, les responsables et les bénévoles. Considérant notre position à l'intérieur de ce système de relations, nous avons été amenés à observer d'une manière privilégiée celles qui existent entre les bénévoles et les usagers. Un des apports importants de l'observation participante a trait à l'établissement d'un contexte réunissant des conditions favorables à la réalisation d'entrevues plus approfondies. Nous y reviendrons avec plus de détails dans la suite de ce chapitre mais mentionnons pour l'instant que notre présence assidue aux activités a permis aux usagers de nous apprivoiser en tant que personnes et non uniquement à titre de chercheurs. Les autres organismes ont fait l'objet d'une observation plus limitée dans le temps (six semaines)¹², dans chacun des cas, nous avons accompagné les activités de préparation et de distribution de colis de même que celles des repas dans les restaurants populaires.

2.3.2 Les entrevues

Faire une entrevue, ce n'est pas seulement rencontrer une personne qui répondra à nos questions. Il faut considérer cette rencontre en tant que relation sociale. À titre d'illustration, reprenons les éléments de l'observation participante dont l'impact sur le

¹² Durant ces six semaines, nous avons partagé notre temps entre trois organismes. Il est à noter que durant cette période, les entrevues ont été réalisées en cours d'observation.

déroulement des entrevues est indéniable. Un certain nombre des personnes que nous avons interviewées s'étaient préalablement familiarisées avec nous du fait que nous avons servi des repas et lavé la vaisselle dans la salle à dîner pendant plusieurs semaines. Vu la densité du milieu social dans lequel s'inscrit l'organisme, notre présence n'a pas été longue à être remarquée et elle a suscité un ensemble d'interactions avec les usagers et entre les usagers eux-mêmes. De l'échange de sourires à l'échange de plaisanteries, les usagers nous ont d'abord connus en tant que personnes plutôt qu'à titre de chercheurs. Si, dans notre cas, la familiarité et la connaissance réciproque des personnes concernées restent circonscrites, cette situation demeure incomparable à celle qui définit habituellement un contexte d'entrevue, où l'intervieweur et l'interviewé sont de parfaits étrangers. Dans le cas d'un objet de recherche comme celui de l'aide alimentaire, il est difficile d'aborder le sujet sans immédiatement toucher à des questions qui renvoient à la vie privée des personnes. Comment réagiriez-vous si quelqu'un vous demandait si vous avez un réfrigérateur chez vous et si son congélateur est suffisamment grand pour entreposer des denrées alimentaires? Cette question, toute anodine qu'elle puisse paraître pour beaucoup d'entre nous, force des gens à admettre, devant des personnes qu'ils connaissent peu, la précarité de leur équipement domestique. Cette illustration fait comprendre à quel point les thèmes qu'il nous fallait aborder amenait à discuter d'aspects de la vie des gens autrement plus impliquants que la taille du congélateur. Le soin que nous avons pris à permettre aux gens d'appivoiser notre présence n'est pas sans effets sur le déroulement même des entrevues.

En termes sociologiques, nous dirons qu'il faut considérer la relation d'entrevue comme se développant dans une situation sociale relative au milieu dans lequel elle s'insère. Dans une entrevue à structure ouverte, le chercheur s'adresse à l'interviewé à partir de formes d'interventions verbales spécifiques de manière à ce que la personne interviewée puisse redéfinir les thèmes abordés, voire en ajouter. La relation sociale d'entrevue implique des niveaux de communication (négociation de la relation d'entrevue en termes de temps, de thèmes, etc.) et des interactions dans lesquelles s'inscrivent les interventions du chercheur, que celles-ci soient verbales (processus de réitération, d'inférence ou de questionnement) ou non-verbales (assentiment, regard interrogateur, etc.) (Blanchet, Alain 1987).

L'objectivation de la relation sociale de communication permet de qualifier la forme sociale de discours et sa valeur en regard de l'objet de recherche. Comme toute relation de communication lorsqu'elle se trouve objectivée, on repère dans la relation d'entrevue une série d'opérations de traduction que le chercheur fait lui-même ou qu'il observe chez l'interviewé :

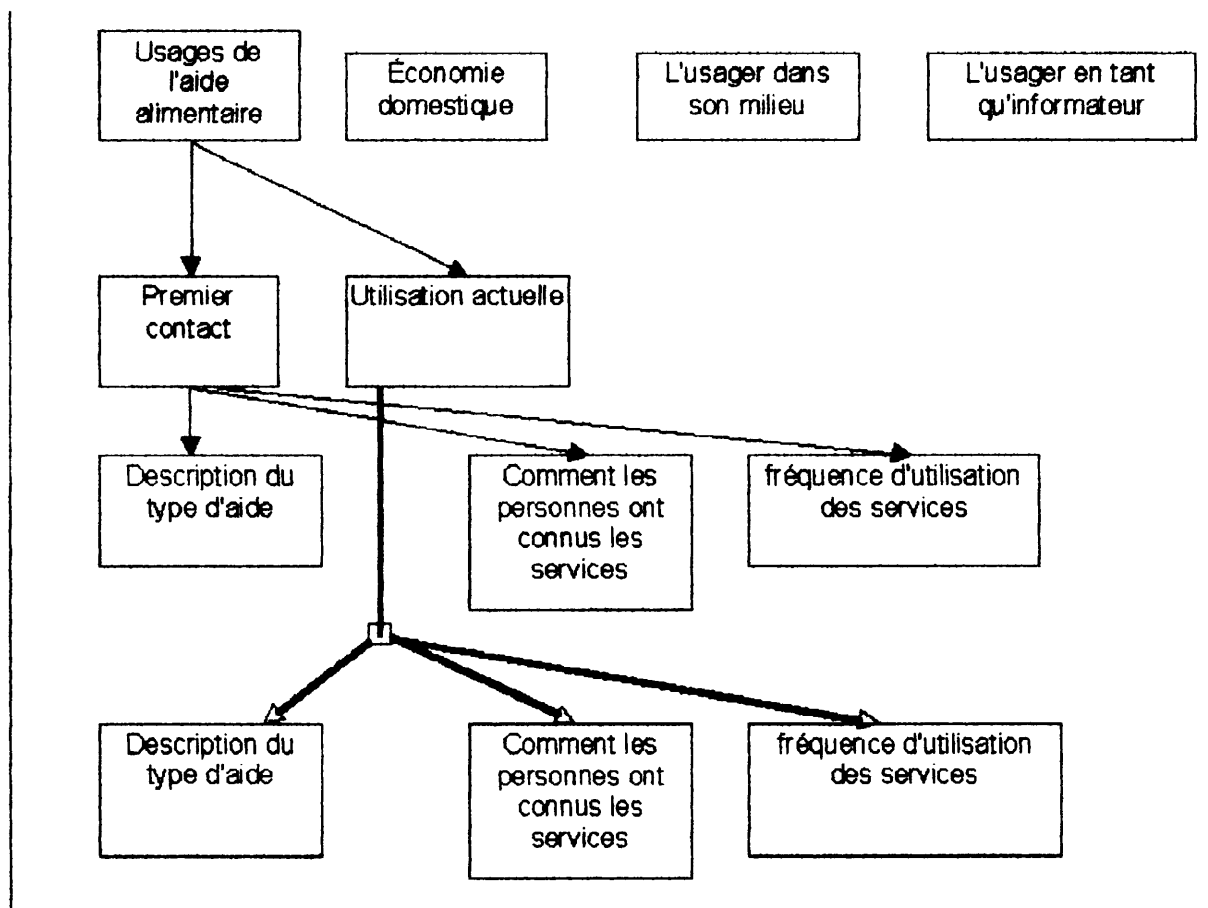
la traduction de l'objet de recherche (discours savant) dans la désignation de « thèmes » (discours de sens commun) qui réfèrent aux grandes dimensions de l'entrevue;
 l'utilisation par le chercheur de termes de sens commun favorisant la compréhension de ses interventions verbales par l'interviewé;
 la traduction de la pertinence du thème en regard de l'expérience de l'interviewé, et le nécessaire ajustement de la formulation du thème en fonction de ce que l'on perçoit de son expérience;

la traduction de l'objet de recherche en tenant compte des processus de sélection opérés par l'interviewé dans sa connaissance mémorisée, dans son langage et dans ses propos comme « réponses-commentaires » (sur le déroulement de l'entrevue, sur la recherche, sur la situation plus générale dans laquelle on vit, etc.);
enfin, la traduction de la pertinence du discours de sens commun de l'interviewé en regard du discours savant à propos de l'objet.

Diverses stratégies nous ont permis de sélectionner les personnes que nous avons interviewées. La première a été de procéder par l'intermédiaire des responsables d'organismes, lesquels établissaient le contact avec les usagers de manière à s'assurer que ces personnes ne voyaient pas d'inconvénients à participer à une entrevue. Une autre manière de faire consistait à consulter les responsables afin qu'ils nous suggèrent un ensemble de personnes, auquel les chercheurs ont ajouté certaines personnes qu'ils avaient côtoyées au cours de leur participation aux activités d'aide alimentaire. Il va sans dire que les responsables en étaient prévenus. On pourrait penser que la sélection soumise par les responsables était constituée de personnes dont la proximité sociale était la plus rapprochée d'eux, or la très grande majorité des cas a démontré que cette réserve n'était pas fondée. Chez les personnes ainsi sélectionnées, on a rencontré autant de commentaires critiques que chez celles qui ont été sélectionnées de la seconde manière. C'est la raison pour laquelle nous pensons que le premier contact d'entrevue était en fait plus déterminant dans la mise en situation d'entrevue que le mode de sélection adopté.

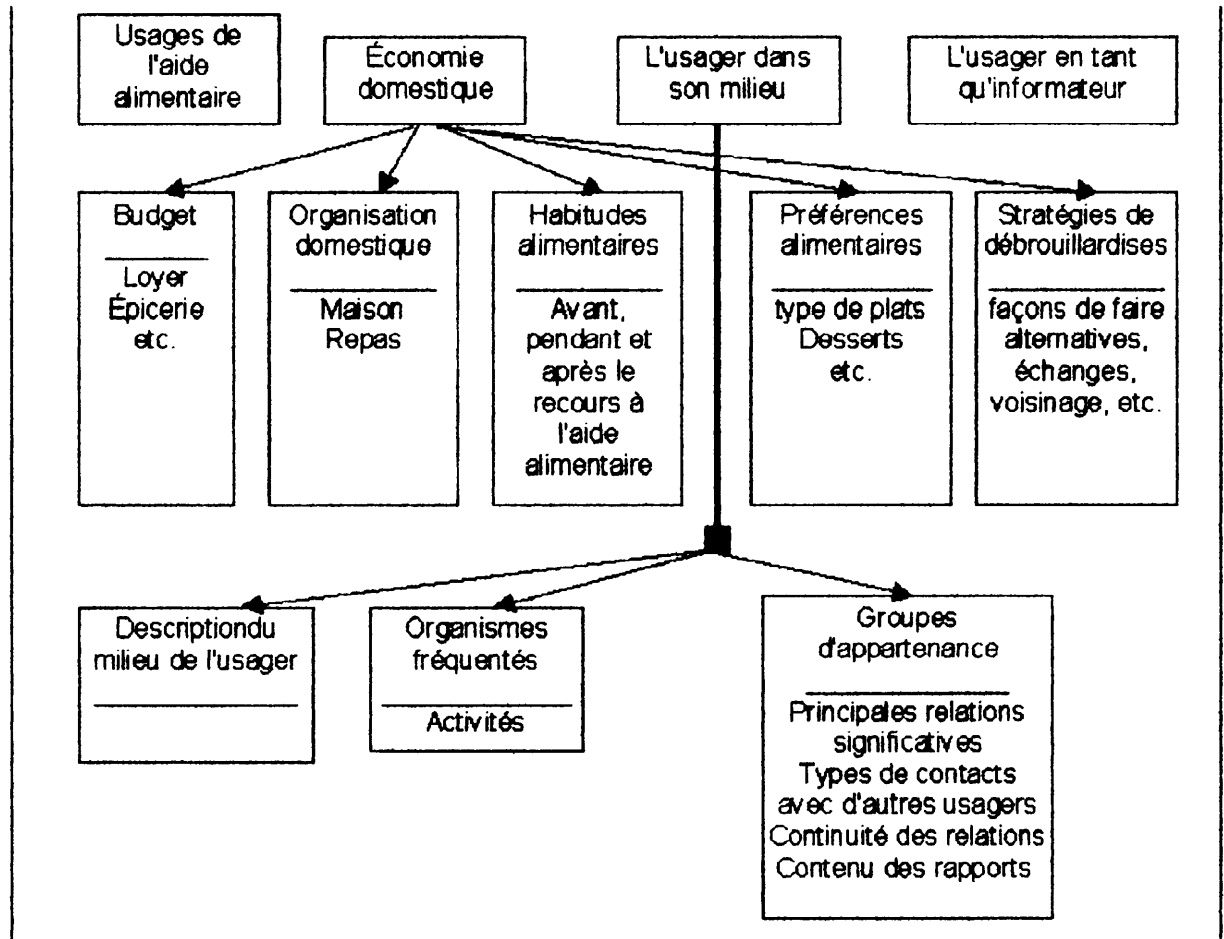
Nous avons développé un schéma d'entrevue (Annexe II) commun pour les deux régions. Ce schéma d'entrevue était composé d'un préambule ainsi que des dimensions (thèmes) et sous-dimensions (sous-thèmes) de l'entrevue : le recours à l'aide alimentaire, l'organisation domestique, l'appropriation de l'aide alimentaire, le milieu. Voici une série de schémas faisant état de ces dimensions. Le premier traite des usages de l'aide alimentaire décomposé en dimensions et sous-dimensions.

Schéma no 2 Les dimensions des usages sociaux de l'aide alimentaire et les sous-dimensions de la dimension « usages ».



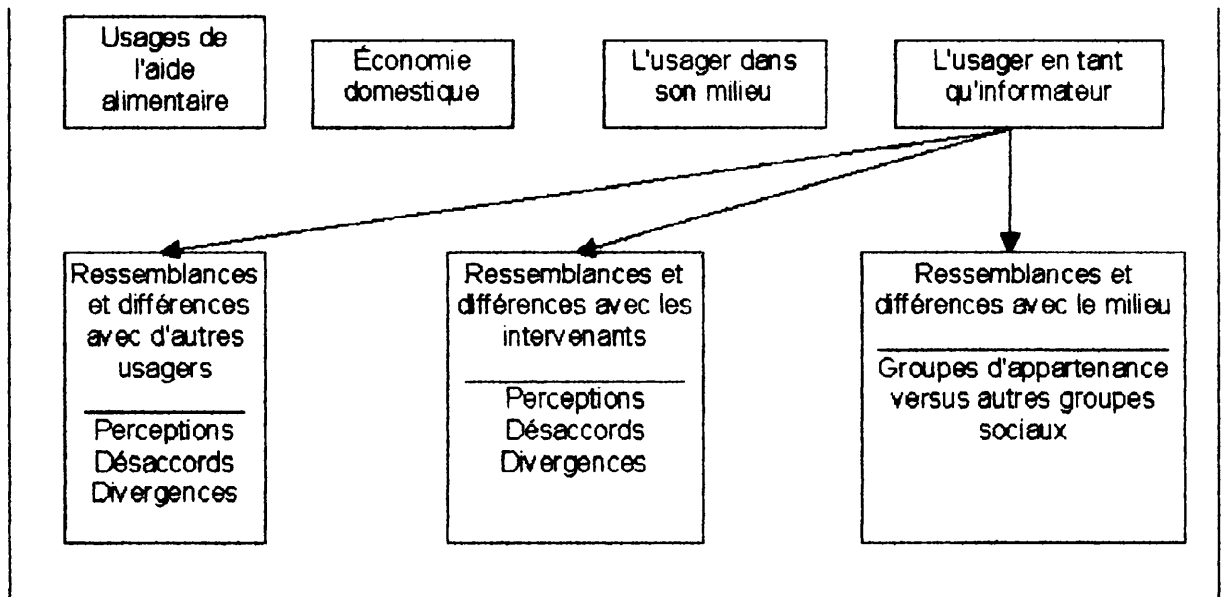
Il s'agissait par des interventions d'induire un discours des usagers portant sur leurs trajectoire de recours à l'aide alimentaire de la première fois à celle la plus récente. Il fut fréquent de rencontrer des usagers ayant de multiples expériences d'aide alimentaire. À chacune de ces expériences nous demandions par des interventions appropriées de décrire l'aide reçue, les modalités de connaissance connus de l'aide alimentaire et la fréquence d'utilisation. En sommes, il s'agissait d'établir l'information nécessaire pour reconstruire l'aide alimentaire en tant que pratique sociale. La seconde grande dimension fut celle de l'économie domestique qui fut plus souvent qu'autrement redéfinie à travers le discours des usagers dans le sens plus large de la vie domestique. Voici le schéma correspondant à cette dimension :

Schéma no 3. Les dimensions des usages sociaux de l'aide alimentaire et les sous-dimensions des dimensions « économie domestique » et « L'utilisateur dans son milieu ».



Cette deuxième grande dimension de l'aide alimentaire vise à saisir à partir de quelle organisation domestique et quelles pratiques alimentaires s'élabore le recours à un ou plusieurs types d'aide alimentaire. La dimension subséquente élargie la description de l'univers du quotidien de l'utilisateur au milieu dans le but de saisir son rapport et celui de ces groupes d'appartenance au milieu. La dernière dimension « l'utilisateur en tant qu'informateur privilégié est exposé dans le prochain schéma :

Schéma no 4. Les dimensions des usages sociaux de l'aide alimentaire et la sous-dimension de « l'utilisateur comme informateur privilégié ».



Dans cette dernière partie il s'agit de développer un discours qui permet de rendre compte de la nature des groupes sociaux impliqués dans le récit des usagers et de saisir les caractéristiques des clivages sociaux mentionnés. Cette dimension permet à la fois de constituer des informations plus approfondies sur l'espace des activités d'aide alimentaire et celle plus générale de la pauvreté dans les milieux et du point de vue de l'échantillonnage d'accéder via la désignation de personnes et de groupes sociaux à des pratiques d'aide alimentaires différenciées socialement.

2.3.2.1 Le déroulement de la relation d'entrevue sociologique

Lors du premier contact, nous précisons le sujet de l'entrevue à savoir « les activités d'aide alimentaires », la démarche de recherche que nous réalisons, notre titre de chercheur universitaire et l'organisme subventionnaire. Nous assurons aux personnes la confidentialité des informations de nature personnelle. Nous reviendrons sur les questions de l'éthique et de la confidentialité à la fin de ce chapitre.

Un moment déterminant de l'entrevue a été de faire comprendre que la visée de nos recherches en était une de connaissance et non une d'évaluation et de régulation sociale des attitudes et des comportements décrits. C'est pourquoi l'intervieweur prenait soin d'éclaircir ses affiliations institutionnelles afin de s'assurer qu'il ne soit pas assimilé à un responsable, un travailleur social ou un représentant des services sociaux, avec lesquels les usagers se sentent souvent dans un rapport d'autorité.

Le préambule décrivait brièvement la démarche d'enquête de la première année auprès des organismes d'aide alimentaire et posait le constat de l'importance de l'aide

alimentaire en région alors qu'on l'associait le plus souvent à des grands centres, comme Montréal et Québec. On y mentionnait aussi l'usage éventuel de l'information produite en début d'entrevue mais nous y revenions plus longuement en fin de rencontre. Cet usage, nous l'avons formulé dans les termes suivants : le but de la recherche n'est pas d'établir des normes de distribution alimentaire mais de permettre une discussion des activités d'aide alimentaire dans les différents milieux concernés. Nous avisons les usagers qu'un texte qui résumerait le présent rapport serait mis à leur disposition dans chacun des organismes.

2.4 Éthique et confidentialité

Dans le préambule, nous avons mentionné que l'entrevue porterait sur l'expérience sociale de la personne et ses conditions générales d'existence. Toute information relative à l'expérience personnelle ne serait envisagée que dans la mesure où elle est révélatrice de celles-ci. Les informations identifiant précisément les circonstances de leur recours à l'aide alimentaire ne faisaient pas l'objet de questions directes par l'intervieweur. En ce sens nous laissons à la discrétion de l'interviewé ce qu'il devait ou non nous révéler. Par exemple, pour ce qui est du budget, les interventions cherchaient à identifier des proportions du revenu octroyées à telle ou telle dépense. Dans les faits, la grande majorité des personnes n'ont pas jugé bon d'éliminer de leur discours tous les référents qui pourraient permettre de les identifier, en dépit de toutes les dispositions que nous avons prises. Par ailleurs, nous préserverons l'anonymat des personnes et des lieux en nous assurant que l'exposé des informations ne permette pas de les reconnaître.

Au cours des entrevues, nous avons rencontré différentes postures d'énonciation chez les personnes interrogées renvoyant aux différents moments de l'entrevue (Ramognino, Nicole 1998 :66) . Certaines d'entre elles nous ont étonné. Une de ces postures consistait à jeter un regard évaluateur sur l'aide alimentaire et sur les organismes la réalisant, alors que nous pris beaucoup de soin à nous dissocier de cette posture d'évaluateur des usagers mais aussi des organismes et leurs activités. Si cette dernière demeurait plus ou moins marquée selon les usagers, tous ont fait montre d'une très grande ouverture lorsqu'il s'agissait de parler de l'ensemble de leur vie, de leur trajectoire de vie, de leurs préoccupations et de qu'ils jugeaient importants pour eux et pour leurs enfants. Ces postures nous ont à leur tour permis de comprendre que le travail de description plutôt que d'évaluation de leur situation était bien reçue. Elles nous ont également fait constater que, pour importantes qu'elles soient, les activités d'aide alimentaire n'étaient pas le centre des préoccupations des usagers. En fait, ce sont plutôt leurs conditions quotidiennes d'existence, notamment celles entourant l'organisation domestique, qui mobilisent toute leur attention.

Lors du traitement des observations et des entrevues, nous avons élaboré plusieurs mesures afin d'assurer la confidentialité des informations permettant l'identification individuelle. Par exemple, seules les caractéristiques sociales étaient mentionnées dans l'entrevue. Aux personnes, nous donnions la consigne de mentionner plutôt les rôles que les noms des personnes auxquelles elles se référaient. Pour la diffusion du rapport, nous

avons également pris des mesures évitant que l'on puisse effectuer des croisements d'informations menant à l'identification exacte des personnes. On comprendra le caractère allusif de ces règles puisque leur divulgation permettrait justement de les contourner.

Références

- Blanchet, Alain**, *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*, Paris: Dunod, 1987.
- Favret-Saada, Jeanne**, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris: Gallimard, 1977.
- Gardin, Jean-Claude**, *Le calcul et la raison. Essai de formalisation du discours savant*, Paris: Écoles des hautes études en sciences sociales, 1991.
- Georges, A. et Jones, M.**, *People Studying people*, Berkeley: University of California Press, 1980.
- Houle, Gilles** "L'idéologie comme mode de connaissance," *Sociologie et Sociétés*, 11, 1979, 123-145.
- Houle, Gilles; Ramognino, Nicole**, éd., *La construction des données*, : Sociologie et Sociétés, vol 25, no 2, automne, 1993.
- Levi-Strauss, Claude**, "Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss," in Marcel Mauss, éd., *Sociologie et anthropologie*, Paris: PUF, 1950, 39-53.
- Ramognino, Nicole**, *De la violence en général et des violences en particuliers. Les violences à l'école: l'étude de trois collèges à Marseille.*, Aix-en-Provence: Rapport de recherche, 1998.
- Sabourin, Paul** "La régionalisation du social. Une approche de l'étude de cas en sociologie," *Sociologie et Sociétés*, 25, 1993, 61-93.
- Sabourin, Paul**, éd., *La mémoire sociale*, : Sociologie et sociétés, Vol 29, no 2, automne, 1997.
- Testart, Alain**, *Pour les sciences sociales. Essai d'épistémologie*, : Christian Bourgeois éditeur, 1991.
- Yin, Robert K.**, *Case Study Method*, Beverly Hills, London, New Delhi,: Sage, 1986.